



La séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 14 septembre 2020 à 19 h 30 se tiendra devant public à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur. Afin de protéger la santé des citoyens, des employés ainsi que celle des membres du conseil, un maximum de 15 personnes seront acceptées dans l'assistance.

Le port du masque est recommandé
Se désinfecter les mains en entrant dans la salle
Distanciation de 2 mètres entre chaque personne

Vous avez toujours la possibilité de soumettre vos questions sur l'ordre du jour par courriel à la directrice générale adjointe, Mme Annie Decelles à dir.general@namur.ca



MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Séance ordinaire du conseil

14 septembre 2020 à 19h30

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2020
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
 - Demande de la firme APUR pour modifier le règlement de zonage numéro 198-126
 - Demande d'appui du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides
 - Demande pour corriger d'un ponceau - matricule 9485-10-8619
 - Demande d'appui par L'Association des groupes de ressources techniques du Québec pour une demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis
 - Demande d'appui par le Club Quad Petite-Nation
 - Achat de bottes pour le Service de sécurité incendie
 - Programme d'aide à la voirie locale - PPA-CE
 - Asphaltage de rues
 - Club de marche "Les "Pas" d'amis" - Défi Cubes Énergie 2020
 - Demande d'appui par la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk - Plaisirs Plein Air
 - Remplissage de piscine
- **Finance :**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

* * * * *